

TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE Depuis septembre 2019 ce qui a changé

La Transformation de la Voie Professionnelle crée 14 familles de métiers pour permettre aux élèves de seconde d'acquérir les compétences professionnelles communes aux spécialités concernées.

C'est pourquoi, **pour certaines filières**, les élèves sortant de 3^{ème} ne demandent plus à s'inscrire en 2^{nde} baccalauréat professionnel, mais en 2^{nde} professionnelle par famille de métiers.

Ces 14 familles de métiers vont être mises en place par vagues successives sur trois rentrées scolaires : 2019, 2020 et 2021.

Cette nouvelle seconde professionnelle permettra aux élèves de construire leur orientation et, grâce à une connaissance élargie du champ professionnel, de se spécialiser dans un métier.

C'est donc à l'issue de la 2^{nde} professionnelle par famille de métiers que l'élève choisira un baccalauréat pour entrer en 1^{ère} en participant à une nouvelle phase d'affectation Affelnet.



En ce qui concerne les formations dispensées au LP Jean Guéhenno, l'incidence est la suivante :

> **Famille de métiers de la Relation Client** (rentrée 2019)

Pour formuler les vœux post 3^{ème}, cette famille de métiers doit être choisie si la formation visée est :

Le baccalauréat métiers du commerce et de la vente option A Animation et gestion de l'espace commercial (ancien bac pro Commerce) ou

Le baccalauréat métiers du commerce et de la vente option B Prospection-clientèle et valorisation de l'offre commerciale (ancien bac pro Vente) ou

Le baccalauréat métiers de l'Accueil (ancien bac pro Accueil Relation Clients et Usagers)



> **Famille de métiers de la Gestion Administrative, du Transport et de la Logistique** (rentrée 2019)

Pour formuler les vœux post 3^{ème}, cette famille de métiers doit être choisie si la formation visée est :

Le baccalauréat AGORA (ancien bac pro Gestion Administration) ou

Le baccalauréat Transport (non proposé au LP Jean Guéhenno) ou

Le baccalauréat Logistique



> **Famille de métiers de l'Hôtellerie-Restauration** (rentrée 2020)

Pour formuler les vœux post 3^{ème}, cette famille de métiers doit être choisie si la formation visée est :

Le baccalauréat Cuisine ou

Le baccalauréat Commercialisation et Services en Restauration

> **CAP Équipier Polyvalent du Commerce** (rentrée 2020)

Ce CAP va remplacer le CAP Employé-e de Commerce Multi-Spécialités à la rentrée 2020.

Ce diplôme permettra d'exercer une activité dans un cadre omnicanal au sein d'une unité commerciale qui distribue des produits et des services.